



.....

Le plan d'actions interdisciplinaires individualisé (PAII) après un accident vasculaire cérébral (AVC)

.....

C'est quoi un PAII ?



Le plan d'actions interdisciplinaires individualisé (PAII) est le résultat d'un échange entre vous et certains membres de l'équipe de soins sur les sujets suivants :

- Objectifs les plus importants pour vous durant votre séjour à l'hôpital ;
- Actions qui peuvent aider à atteindre ces objectifs.

Ces objectifs et ces actions seront écrits sur un formulaire. Celui-ci sera signé par certains membres de l'équipe et vous.

Bien sûr, il y aura d'autres objectifs établis avec chacun des professionnels avec qui vous allez travailler. Le PAII ne remplace pas les plans d'interventions que vous aurez avec chacun d'eux.

.....

À quoi sert un PAII ?

- Vous permettre d'identifier et de nommer ce qui est le plus important pour vous pendant votre séjour à l'hôpital.
- Permettre à tous les membres de l'équipe de savoir ce qui est le plus important pour vous.
- Identifier des objectifs communs : vos objectifs deviennent les objectifs de tous.
- Identifier les actions que tout le monde peut faire pour travailler sur ces objectifs : vous, vos proches et tous les membres de l'équipe.

.....

Votre rôle dans le PAII



- Participer activement aux échanges :
 - Poser des questions si quelque chose n'est pas clair pour vous ou s'il vous manque des informations pour bien comprendre;
 - Parler de vos besoins et de vos difficultés.
- Identifier un ou deux objectifs sur lesquels vous souhaitez que tous travaillent pendant votre séjour à l'hôpital. Choisir ceux qui sont les plus importants pour vous.
- Participer activement à la rencontre du PAII :
 - Dites ce que vous pensez ;
 - Dites ce qui est réalisable ou non selon vous.

.....

Qui participe à la rencontre du PAII ?



- Vous.
- Un proche, si vous voulez et s'il peut être présent au moment de la rencontre.
- Les membres de l'équipe qui sont les mieux placés pour identifier les actions que tout le monde peut faire en lien avec les objectifs que vous aurez identifiés.

.....

Questions pour vous aider à identifier vos objectifs



Un accident vasculaire cérébral (AVC) peut avoir changé votre condition ou vos capacités. Prenez le temps de réfléchir aux questions suivantes et d’y répondre. Vous pouvez demander l’aide d’un proche pour écrire dans l’espace prévu.

1. Écrivez ici ce que vous n’êtes plus capable de faire ou avez de la difficulté à faire dans votre quotidien à l’hôpital :

Par exemple, il peut s’agir de communiquer, de bouger ou encore de faire une activité comme vous brosser les dents ou aller à la salle de bain.

2. Parmi les éléments que vous avez écrits, indiquez ici ceux qui vous dérangent le plus ou qui sont les plus importants pour vous en ce moment :

CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boul. de l'Assomption
Montréal (Québec) H1T 2M4

 514 252-3400

 ciusss-estmtl.gouv.qc.ca

D'autres publications et ressources d'intérêt sur la santé sont disponibles sur le site Internet du Centre d'information pour l'utilisateur et ses proches (CIUP).

 <https://biblio-hmr.ca/in/fr/ciup>

 ciup.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Tous droits réservés

© CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, 2024

CP-MED-147

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal**

Québec 